Image not found or type unknown

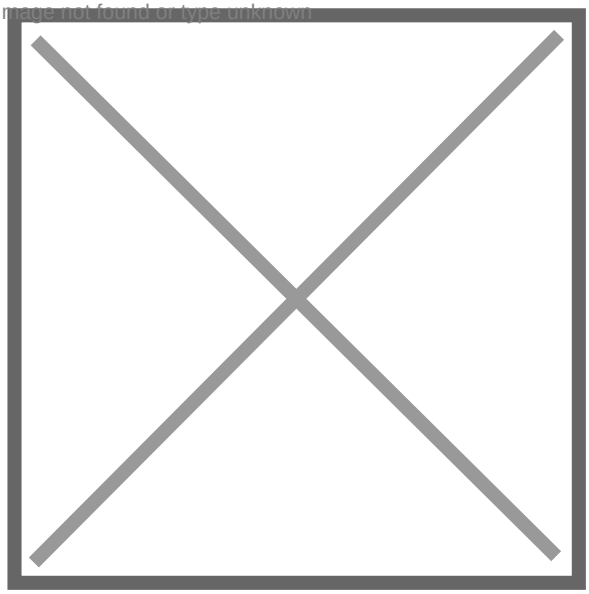

Assurance vie lionvie opportunite arnaque

Par **lannoy**, le **11/06/2008** à **10:54**

les tribunaux ont a plusieurs reprise s condannee des etablissements financiers qui vendaient des produits a leursclients sans avoir prealablement
des risques que represantait ces placements
sauf erreur de ma part la notice d information concernant ce font.remise obligatoirement avant chaque souscription ne fait pas etat de la notion de risque le terrme risque ne figure aucunement sur cette notice au paragrafe
garantie. le credit lyonnais garantit majoree de 140% de la progressiion moyenne (des indices) comme nous pouvons le constater à la lecture de ce paragraphe.
le therme majoree induit en erreur l eventuel souscripteur .en effet le but de mettre en avant ce terme est de vendre le produit.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés